

Assemblée Générale du 26 Février 2022

Procès-verbal

Le président rappelle l'ordre du jour :

1. Accueil des Sociétaires
2. Paiements des cotisations
3. Appel des sociétaires
4. Lecture du bilan financier par le trésorier
5. Lecture du bilan moral par le président
6. Election des nouveaux sociétaires
7. Questions diverses
8. Galette

Le président accueille les sociétaires et propose une minute de silence suite aux décès de Madame LEMEUNIER Thérèse et de Messieurs Francois Jean-Claude, Hadeff Gérard, et Vallée Andrée

Le président informe l'assemblée que les comptes ont été vérifiés par Gaétan Beillard et Alain Sevestre.

Le président donne la parole au trésorier pour la lecture du bilan comptable

1ere résolution Rapport Financier

Lecture du bilan financier par le Trésorier Michel Pion (Ci-dessous une copie du rapport)

EXERCICE ANNEE 2021	
RECETTES	
Cotisations sociétaires	45,00 €
Bar	10 173,80 €
Boules (Entraînements, parties)	403,00 €
Engagements Challenges	224,00 €
Concours Belote	718,50 €
Réceptions (Cochon grillé, Choucroute, remboursement Challenge Communal)	0,00 €
Intérêts livret 2021	6,35 €
Divers (Vente Clés, Remb Assurance)	50,90 €
TOTAL RECETTES	11 621,55 €
DEPENSES	
Achat de Vins	5 357,50 €
Autres Boissons	335,28 €

Total achat Boissons	5 692,78 €		
FRAIS DE BUREAU			
Frais de Bureau (Fournitures, timbres, Imprimante, cartouches)	0,00 €		
FRAIS DE FONCTIONNEMENT			
EDF	580,45 €		
GAZ	0,00 €		
EAU	112,03 €		
ASSURANCES	522,55 €		
IMPOTS FONCIERS	330,00 €		
Frais Bancaires	67,00 €		
Total Frais de Fonctionnement	1 612,03 €		
ENTRETIEN -ACHATS OBSEQUES -CHALLENGE - MISE EN BOUTEILLES			
Entretien, Petits Achats et divers Besoins	509,69 €		
Obsèques (Fleurs, carte)	0,00 €		
Prix Challenges	301,00 €		
Mise en bouteilles	251,98 €		
Total	1 062,67 €		
Frais de réception (Assemblée Générale, Repas Bénévoles)	624,19 €		
Frais de Déplacement	165,98 €		
Frais de représentation (Cotisation Fédération, participation Frais de challenge)	15,00 €		
Travaux, Achats de matériaux (Climatisation, peinture et accessoires)	0,00 €		
Divers (Remb clés, Pompiers, Age d'or)	20,00 €		
Total	825,17 €		
TOTAL DEPENSES		9 192,65 €	
ETATS DES COMPTES			
AU 01 JANVIER 2021		AU 3 JANVIER 2022	
LIVRET A	5 288,95 €	LIVRET A	5 295,30 €
COMPTE CHEQUES	3 079,51 €	COMPTE CHEQUES	5 478,39 €
ESPECES	36,37 €	ESPECES	35,91 €
TOTAL	8 404,83 €	TOTAL	10 809,60 €
STOCKS au 1er Janvier			

2020		2021		2022	
GAZ	467,20 €	740,15 €		370,07 €	
BOISSONS	1 260,24 €	1 470,09 €		1 493,21	
CREDITS	111,00 €	17,50 €		24,10 €	
INVENTAIRE STOCKS AU 2 Janvier 2022					
BOISSONS	NOMBRE		PRIX D'ACHAT	TOTAL STOCK	
	CAVE	FRIGOS		PRIX D'ACHAT	
SAUMUR ROUGE	42	7	49x1,91	93,59 €	
SAINT NICOLAS	356	5	361x1,60	577,60 €	
ROSE	198	6	204x1,43	291,72 €	
BLANC	59	14,5	73,5x1,50	110,25 €	
COCA	23	10	33x0,51	16,83 €	
BIERES	26	39	65x0,41	26,65 €	
PANACHES	8	8	16x0,22	3,52 €	
EAU ALIX	48	13	61x0,13	7,93 €	
PERRIER	12	13	25x0,39	9,75 €	
SCHWEPPE	0	0			
ORANGINA	12	4	16x0,50	8,00 €	
EAU 1,5L	10	0	10x0,18	1,80 €	
MOUSSEUX	25	11	36x8,34	300,24 €	
CIDRE	5	1	6x1,75	10,50 €	
CHAMPIGNY	5	0	5x6,00	30,00 €	
CAFE	40	29	69x0,07	4,83 €	
TOTAL STOCK PRIX D'ACHAT AU 01 JANVIER 2022				1 493,21 €	

Le trésorier nous informe que le manque à gagner pour l'année 2021 est de 110,39 euros

1 - Première résolution : Quitus du rapport financier

Pour voix : 29
 Contre voix : 0
 Abstention : voix : 0
 Total votants : voix : 29

L'assemblée approuve le rapport financier du bureau et lui donne quitus de sa gestion.

2ème résolution : Noel Audebault, Président de la société procède à la lecture du rapport moral.

(Ci-dessous un exemplaire du rapport moral)

ACTIVITES

2021 a été, comme vous le savez, une année difficile suite au covid 19 nous n'avons pu organiser le cochon grillé et la choucroute

Seul le challenge communal et un concours de belote ont pu être organisés.

30 équipes se sont inscrites pour le 28ème Challenge communal

La finale a eu lieu le Samedi 11 Décembre 2021. Le score a été sans appel. L'équipe de Jackie et Martine Gélineau s'est adjugée la victoire par 12 à 2 contre l'équipe Jacqueline Souillet et Frédéric Quentin. 30 équipes composées d'un sociétaire et d'un invité de la commune se sont disputées le challenge

Le trophée a été remis en présence de Laurent Nivelles Maire de la commune

Concours de Belote

Le concours de belote a eu lieu le 29 Octobre au siège de la Société

Cette année, il n'y a eu que 19 équipes qui se sont présentées. Le Président et le secrétaire se sont dévoués pour former une équipe supplémentaire ce qui a permis d'avoir un compte juste d'équipe pour lancer le concours

- 1 THEPIN Didier AUBINEAU Bruno avec 5137 points
- 2 LEMOINE Alain GIRET Claude avec 4935 points
- 3 CRUSSON Philippe GRILLET Henry avec 4869 points

Les Mises en bouteilles

Le président demande des volontaires pour les mises en bouteilles. Comme les années précédentes pas de volontaire

Le président nous informe que vu le comportement du sociétaire Claude Defourneau (abus d'alcool) et un courrier de ses petits enfants nous demandant l'interdire l'accès de la société, le bureau a décidé de l'exclure de la société

Travaux effectués en 2021

Il n'y a pas eu de travaux pour cette année

Travaux prévus pour l'année 2022

Réfection des banquettes

Activités prévues pour l'Année 2022

Tête à tête date à prévoir

Challenge communal en Mai

Concours de belote en mars ou Avril

Méchoui en Juin

Choucroute en Novembre

Vœux du président le 1^{er} Janvier 2023

Plus personne ne demandant la parole, le président met au vote les différents points à l'ordre du jour :

2 - Deuxième résolution : Quitus du rapport moral

Pour	voix : 29
Contre	voix : 00
Abstention :	voix : 00
Total votants :	voix : 29

L'assemblée approuve le rapport moral du bureau et lui donne quitus de sa gestion

• Cinquième résolution : Élection du Conseil d'Administration. Se sont présentés à l'élection du conseil d'administration : Noel AUDEBAULT, Michel Pidou, Michel Pion, Jean Claude Schiaparelli, Gilles BEAUMONT, Christophe MAUSSION
Ont obtenu :

Candidat Noel AUDEBAULT:	29 voix ;
Candidat Michel PIDOU :	29 voix ;
Candidat Michel PION:	29 voix ;
Candidat Jean Claude SCHIAPARELLI:	29 voix ;
Candidat Gilles BEAUMONT	29 voix ;
Candidat MAUSSION Christophe	29 voix
Nuls et blancs :	00;
Abstention :	00
Total votants :	29

L'assemblée générale accorde un mandat à Noel AUDEBAULT, Michel Pidou, Michel Pion, Jean Claude Schiaparelli, Gilles BEAUMONT, Christophe MAUSSION comme administrateurs pour une durée de 2 ans, conformément aux statuts

3- Troisième résolution : Election des nouveaux sociétaires :

Ont été présentés :

Bloudeau Jean-Marc demeurant Les Rosiers sur Loire

Parrains : Gilles Beaumont et Jackie Gélinau

Boidin Martine demeurant Saint Martin de la Place

Parrains : Noel Audebault et Michel Pidou

Droulers Jérôme demeurant Saint Clément des Levées

Parrains : Stéphane Dupuis et Claude Hardouin

Goujon Denis demeurant Doué la Fontaine

Parrains : Gilles Beaumont et Claude Besnard

Ont obtenu

Bloudeau Jean-Marc | nombre de voix :29

Boidin Martine | nombre de voix :29

Droulers Jérôme | nombre de voix :16

Goujon Denis | nombre de voix :28

Distribution de la galette et verre de l'amitié

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16H00

De l'assemblée générale, il a été dressé le présent procès-verbal, Il est signé par le président et le secrétaire de séance.

Certifié conforme par :

Le président

Le secrétaire